

BUDGET 2025 EN SPIP :

APRES LA PLUIE VIENT LA TEMPÊTE !

S'il fallait une preuve de plus du dénigrement de toute « une jambe » de l'administration, la présentation de la loi de finances initiale (LFI) 2025 pour l'administration pénitentiaire présentée aux organisations syndicales le 21 mars, enfonce encore un peu plus le clou.

Si son absence a servi ces derniers mois à justifier d'importantes restrictions dans la quasi-totalité des SPIP, l'administration se cache désormais derrière les orientations ministérielles et la surdité interministérielle pour expliquer l'indigence des moyens alloués aux SPIP ainsi qu'à la réinsertion des usager.e.s. D'autant qu'à écouter l'administration, elle n'aurait eu de cesse de mettre en avant l'importance de nos missions afin d'obtenir des arbitrages favorables. Ce qui est constaté au quotidien mais aussi ce que le budget présenté donne à voir nous laisse une toute autre impression.

L'augmentation de 6 % du budget global est en réalité complètement phagocyté par les dépenses liées aux orientations délirantes de nos décideurs vers toujours plus d'emprisonnement, vers toujours plus de sécurité. De l'aveu même de notre administration, il s'agirait de déshabiller Paul pour habiller Pierre (on vous laisse deviner qui est qui).

◆ **Les créations destructions d'emplois**

Alors que des records de surpopulation sont battus chaque mois, avec une inflation massive des personnes prises en charge tant en MF qu'en MO, l'administration a opéré un choix pour le moins incohérent : **sur les 528 postes créés dans la pénitencière en 2025, seul 1 (oui oui, vous avez bien lu) concerne les personnels d'insertion et de probation.**

Dans l'ère du temps, la répartition de ces emplois est très révélatrice des orientations pour l'année à venir :

- 427 emplois pour les ouvertures d'établissements (tous corps confondus)
- 73 emplois fléchés « criminalité organisée » dont 58 destinés à servir le retour des QHS
- 20 emplois pour le SNRP
- 8 emplois en administration centrale (dont le seul personnel d'insertion et de probation, un DPIP)

Pour les établissements « narco » l'atteinte des effectifs de référence pour les personnels de surveillance est visiblement une nécessité impérieuse mais pour les SPIP, l'administration va vouloir continuer à dérouler ses orientations sans s'apercevoir que les charges de travail explosent et que les personnels des SPIP étouffent dans l'indifférence.

C'est donc pour la troisième année consécutive une absence de création d'emploi dans les SPIP tous corps confondus (hors ouverture d'établissements). Autant dire que les organigrammes de référence s'éloignent de plus en plus.

Entre 2021 et 2024, le nombre de PPSMJ est passé de 163 000 à 181 000, et le nombre de détenus de 63 000 à 76 000 (81 000 aujourd'hui). Trois années sans recrutement c'est autant d'agents qui vont manquer dans les services. Appliquons « el famoso » ratio consacré de 60 mesures par CPIP et en trois ans se sont 517 CPIP qui vont manquer dans les services. On peut poursuivre l'exercice sur tous les corps et ça vous donne à la louche le nombre d'emploi supprimés en trois exercices budgétaires :

- 517 CPIP
- 43 DPIP
- 57 Adjoints administratifs
- 60 Surveillants
- Tous les autres corps dont les règles de répartition sont plus complexes et dépendent des effectifs par SPIP (secrétaires administratifs, attachés, psychologues, coordinateurs culturels, ASS, DPIP fléchés, gradés...).

L'administration nous renvoie aux créations d'emploi 2017 – 2022, ce rattrapage nécessaire aura été de courte durée !

C'est donc un réel plan social à bas bruit qui est à l'oeuvre dans les SPIP depuis trois ans dont les effets vont se faire ressentir dès 2025 et pour les trois prochaines années avec aucune perspective d'amélioration à court terme !

◆ Les mesures catégorielles

Plusieurs mesures catégorielles sont prévues dans ce budget, la majorité de cette enveloppe est dédiée à la poursuite de la réforme du CEA entamée l'an dernier.

Pour le reste, **une enveloppe de 3 millions est fléchée pour les personnels administratifs pour des effectifs de 4000 agents environ pour la DAP (toutes catégories A, B et C)**. Un groupe de travail ministériel vient de commencer pour déterminer la répartition de cette enveloppe. Ce montant donne toutefois une indication sur **l'insuffisance des mesures à venir pour enfin rendre aux personnels administratifs une filière attractive et une rétribution à leur juste valeur**. La dernière tranche du plan de requalification de C en B a également été présentée dont les agents administratifs en SPIP ont été scandaleusement exclus. La CGT IP portera dans le cadre du même groupe de travail ministériel l'impérieuse nécessité de corriger cette injustice tant les missions d'attaché exercées par des SA, ou de SA par des adjoints, sont légions dans nos services.

L'aboutissement de la réforme de la filière technique ministérielle vient compléter le tableau.

Ici aussi, les mauvais jours ne finiront pas tout de suite !

Les enjeux sont certes interministériels pour les personnels administratifs, on perçoit toutefois les méfaits du CIA pour la filière administrative avec des montants accordés bien en deçà des plafonds et des montants médians très bas pour les PA (410 euros pour un adjoint).

La CGT IP continuera de s'opposer à son application pour les CPIP !

**Mieux vaut un tiers pour tous que tout pour un tiers !
La CGT IP continuera également de se battre pour que les évolutions indemnitaires soient portées sur l'IFSE et non sur le CIA pour qu'elles profitent à tous et pas seulement à quelques-uns au bon vouloir des chefs !**

◆ **Encore et toujours des établissements**

Ce n'est pas faute de répéter partout et tout le temps que la nature a horreur du vide et que la construction d'établissements ne répondra jamais aux problématiques de surpopulation... Pourtant, l'administration s'obstine dans ce déni de réalité (probablement aidée par le chuchotement de certaines organisations syndicales) en consacrant plus de 449 millions à la construction de nouveaux établissements et aux travaux nécessaires à l'ultra sécurisation des établissements de Vendin le Vieil et Condé sur Sarthe ! Sur le coût de ces deux établissements, l'administration nous assure que 5 millions suffiront, ce dont nous doutons largement...

De façon plus large, sur les 616 millions d'euros dégagés pour l'immobilier, 1,8 % seulement serviront aux travaux des SPIP et des locaux administratifs...

Enfin, le budget nous aura permis d'en savoir un peu plus sur certaines déclarations de notre garde des Sceaux. Aussi, s'il a indiqué que la création d'établissements « inviolables » serait accompagnée d'une augmentation des places de SL, il s'avère qu'il parlait en réalité de moins d'une cinquantaine de places dans des modulaires !

◆ **L'insertion n'est pas sécurisée :**

Cette année 2025 connaît une explosion spectaculaire (+10 millions) des dépenses liées à la sécurisation des personnels et des établissements : protocole Incarville, portiques, armes ; munitions... A toujours faire le choix de la sécurité passive, sans jamais s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans les établissements (surpopulation, conditions indignes, sous-dimensionnement tant bâtementaire qu'humaine en termes d'accès au travail, à la formation, aux activités ludiques ou non...) l'administration opte pour une posture démagogique qui ne sert en rien l'intérêt de ses personnels. Traitez les individus comme des dangers systématiques et c'est ce qu'ils deviendront.

**Dans le même temps, les budgets d'insertion, déjà plus qu'exsangues, se voient amputés de 700.000€ (ce que l'administration qualifie de « bagatelle »).
Et quelles priorités sont identifiées ? Le travail et les prises en charges collectives, dont on sait qu'elles sont elles-mêmes vampirisées par le Label Qualité, qui arrose grassement l'associatif concurrentiel et tentaculaire.**

Rien sur l'hébergement, la santé, les addictions... même la lutte contre la précarité menstruelle a disparu !

◆ **Aménagements de peine ou prison à domicile ?**

À financement constant, les priorités budgétaires de la DAP sont claires : les aménagements de peine se limitent pour 73 % à la surveillance électronique !

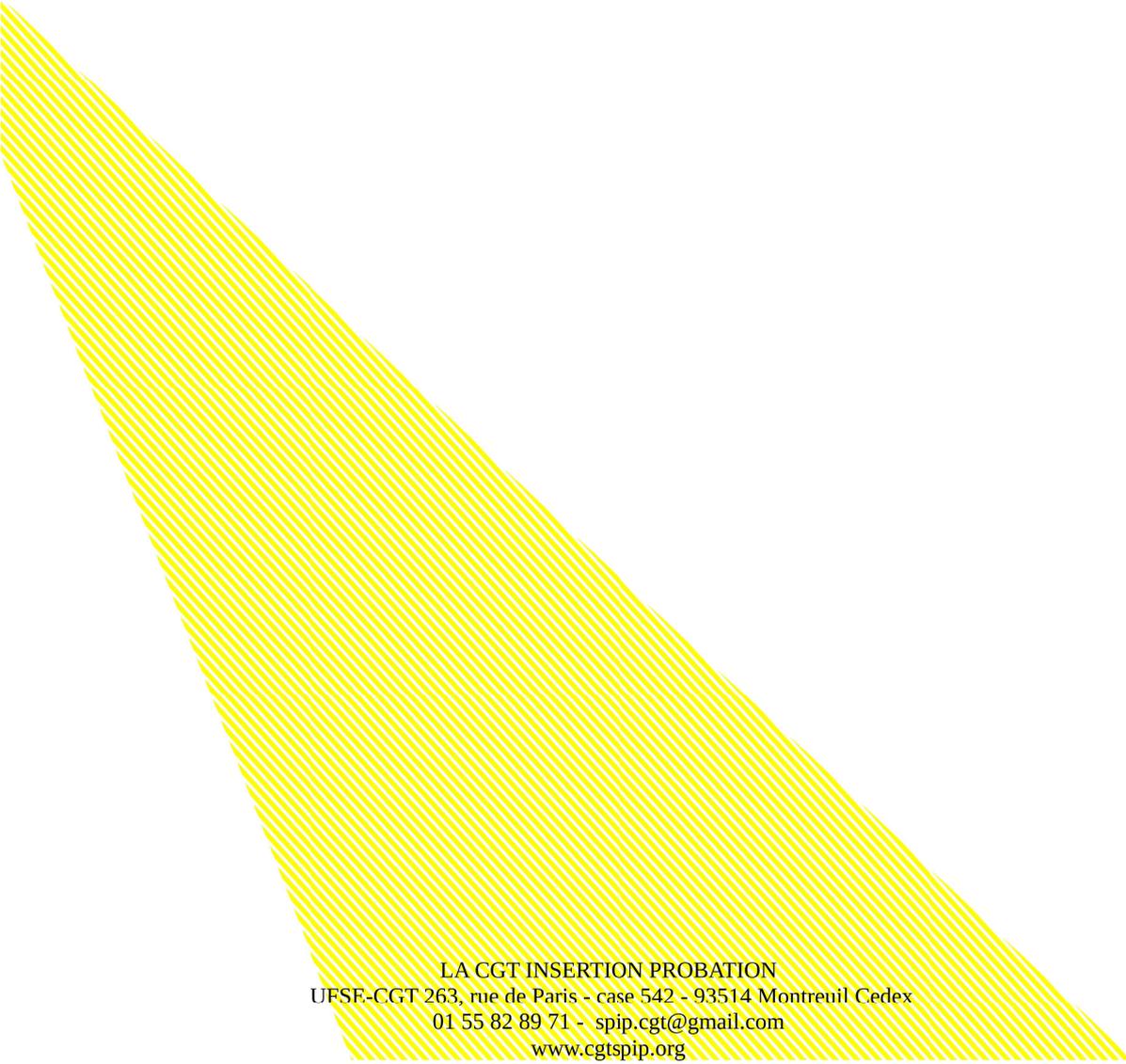
À rebours des discours volontaristes de développement des autres aménagements de type placement extérieur. Non seulement la surveillance électronique ne répond absolument pas au besoin de 73 % des personnes qui bénéficient d'un aménagement de peine, mais elle ne tient pas non plus le rôle qui lui a été arbitrairement assigné d'alternative à l'incarcération puisque les chiffres de la surpopulation continuent de flamber. N'en déplaise à certains, l'augmentation du volume de personnes placées sous main de justice ne tient pas à une augmentation des faits infractionnels mais

à une sévérité accrue de toute la chaîne police/justice et à un empilement infernal de lois sécuritaires et réactionnelles. Les problèmes subsisteront tant qu'une réflexion systémique et honnête ne verra pas le jour.

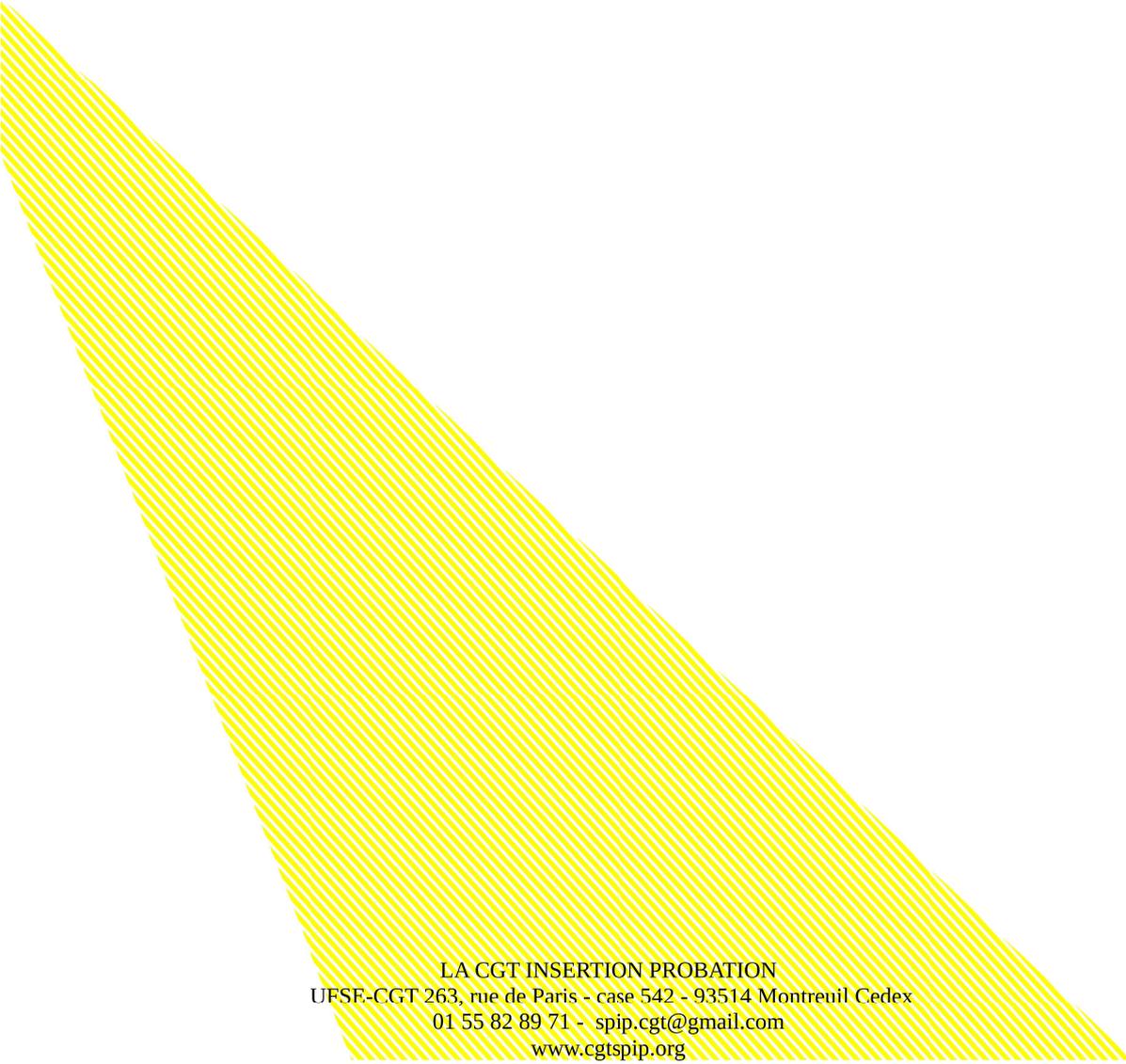
On observe donc que les budgets stagnent alors que la population pénale augmente en MO et en MF ! Derrière les discours politiques de fermeté, le gouvernement ne donne pas les moyens de fonctionner à l'administration qui se retrouve cantonnée au rôle de gestionnaire de pénurie et de misère !

Ce budget 2025 est une illustration assez fidèle de la vision à court terme de notre ministère et de notre administration, où la logique sécuritaire l'emporte. Il est temps d'une prise de conscience de l'urgence à repenser les orientations. La réinsertion, l'accompagnement des usagers, ainsi que la condition de travail des personnels doivent être au cœur des préoccupations, et ce ne sont pas les mesures sécuritaires à outrance qui régleront les problèmes structurels du système pénitentiaire.

La CGT IP continuera à lutter pour que la réinsertion ne soit pas une promesse vide, mais un véritable objectif politique



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org



LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org